

## Informations de base

**2023/2794(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Précision plus détaillée l'exigence de rétention du risque applicable aux initiateurs, aux sponsors, aux prêteurs initiaux et aux organes de gestion

Complétant [2015/0226\(COD\)](#)

### Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.05 Assurances, fonds de retraite

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

## Portail de documentation

### Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	<a href="#">C(2023)01563</a>	07/07/2023	
Document annexé à la procédure	<a href="#">C(2023)6242</a>	12/09/2023	
Document annexé à la procédure	<a href="#">C(2023)7749</a>	10/11/2023	